

### SOMMAIRE

Le Mot du Maire  
Grippe aviaire  
Covid 19  
Révision du PLU  
Etat civil  
Hommage  
Respect du  
stationnement  
Déco sapins de  
quartier  
Boîte de Noël  
Comminges  
Atelier « Monument  
aux Morts »  
Exposition sur les  
droits des enfants  
Agenda des  
associations  
Actualités du RPI  
Recettes de Noël  
Jeux  
Coordonnées utiles  
Calendrier du mois



### Comité de rédaction

Jean-Claude DOUGNAC  
Elsa GUINGAN  
Véronique PARENTI  
Florence VILLARDI  
Maryline FEUILLERAT  
Geoffrey ZORZI

### Rédaction administrative

Maryse BORDES  
Nathalie MAILLEAU

**L'équipe municipale vous souhaite  
un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année**

Mes chers concitoyennes, mes chers concitoyens,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an approchent à grands pas ; elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur, de retrouvailles avec la famille et les amis. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires surtout dans ce contexte incertain et anxiogène. Je vous souhaite de passer de merveilleux moments entourés de vos proches.

La pandémie de COVID-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans.

Les services de la préfecture nous informent que les taux d'incidence de l'évolution du virus repartent à la hausse, la situation sanitaire s'est dégradée, le taux de contamination en Haute-Garonne en 3 semaines a été multiplié par 4.

La vaccination reste la meilleure protection face à cette crise sanitaire. Ce geste est un acte civique, citoyen, solidaire. Il permet de se protéger et de protéger les autres ; je vous invite donc à vous faire vacciner. De même toutes les personnes concernées par la 3<sup>ème</sup> dose doivent recevoir ce rappel 5 mois après la seconde.

Le port du masque est de nouveau obligatoire dans tous les lieux publics clos.

Les enfants ont dû remettre le masque à l'école. Les classes de primaire ne fermeront plus automatiquement après un cas de Covid-19, le retour des élèves en classe sera soumis à la présentation d'un test négatif.

Les gestes barrières restent essentiels : se laver les mains, porter le masque, éviter de se toucher le visage, tousser ou éternuer dans son coude, respecter les distances d'au moins 2 mètres, aérer les pièces dix minutes trois fois par jour, limiter les contacts sociaux, ne plus serrer les mains et éviter les embrassades.

Nous avons décidé de maintenir l'initiative du 5 Décembre à 12 h à la salle du 1<sup>er</sup> Mai. Le Conseil Municipal accueillera les aînés que nous avons invités pour partager un repas et un moment convivial musical tout en appliquant les gestes barrières et avec l'obligation du passe sanitaire.

Le Conseil Municipal a décidé de planter un arbre pour chaque naissance. Cette année ce seront 3 arbres qui seront plantés en ce mois de Décembre. Cette opération sera renouvelée chaque année.

Les travaux programmés qui devaient débiter rue des Papetiers le 29/11 sont reportés. Le réseau pluvial principal sur une longueur de 250 m doit être entièrement refait .

Avec les élus du Conseil Municipal je vous souhaite à toutes et à tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Si les conditions sanitaires le permettent, nous nous retrouverons pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 9 janvier 2022. Nous passerons un moment convivial autour d'un apéritif dînatoire qui vous sera offert.

J'ai une pensée particulière pour les personnes qui ont été frappées par le virus, pour les personnes qui nous ont quittés cette année, pour les familles endeuillées, pour les personnes seules, pour les personnes qui sont malades, pour les personnes qui souffrent.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Bien à vous !

Le Maire,  
Jean-Claude Dougnac

*Message du Ministère de l'Agriculture au sujet de l'influenza aviaire :*

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel en Europe d'une part, et de l'approche de la période migratoire à risque d'autre part, la France est en situation de forte vigilance.

• A ce titre, à partir de ce jour la France passe au niveau de risque « élevé » sur le territoire hexagonal.

Cette décision implique pour tous les particuliers détenteurs d'une basse cours (poules, canards, oiseaux d'ornement...) quel que soit le nombre de :

1) Déclarer en mairie (formulaire Cerfa 15472\*02) ou par téléservice à l'adresse : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/def.../requests/cerfa0/> son poulailler

2) Claustre ou mettre sous filets tous les animaux

L'influenza aviaire touche les oiseaux. Dans sa forme actuelle, elle n'est pas transmissible à l'Homme par la consommation de viandes de volailles, œufs, foie gras, et plus généralement tout produit alimentaire.

Pour tous renseignements, contacter le secrétariat de mairie au 0561974822

## Covid 19

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>À partir du lundi 15 novembre COVID-19</p> <p><b>Passage au NIVEAU 2 du protocole sanitaire</b><br/>(sauf pour les départements dont le taux d'incidence justifierait un niveau du protocole supérieur)</p>  | <p>À partir du lundi 15 novembre COVID-19</p> <p><b>Le port du masque sera obligatoire en intérieur pour tous les élèves à partir du CP et pour tous les personnels</b></p>  | <p>À partir du lundi 15 novembre COVID-19</p> <p><b>Des mesures de protection renforcées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• limitation des brassages par niveau</li> <li>• augmentation de la fréquence des désinfections</li> <li>• respect d'une distanciation physique adaptée pour les activités physiques et sportives</li> </ul> <p><small>Pour les départements basculant du niveau 1 au niveau 2, mise en œuvre au plus tard le lundi 22 novembre</small></p>  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Révision du PLU

### Diagnostic agricole - étape1 :

Vendredi 12 novembre, dans le cadre de la révision du PLU le bureau d'étude Rural Concept a réalisé l'animation d'une réunion d'information et de travail à l'attention des exploitants agricoles.

L'objet de cette réunion:

- 1) Informer la profession agricole sur les principes de réalisation d'un PLU et les incidences que peut avoir ce document sur les exploitations.
- 2) Prendre en compte leurs attentes et leurs projets agricoles, lors d'un entretien individuel.

Merci à tous pour votre présence et votre participation.

## Etat civil

### Décès :

Jeanine BONZOM veuve GASPART  
décédée le 9 novembre 2021 à  
Mazères-sur-Salat



## Respect du stationnement



Nous constatons que la réglementation du stationnement sur les parking prévus à cet effet n'est pas respectée (stationnement illégal sur les places handicapées ou sur les trottoirs).

Nous demandons un peu de civisme à tout le monde pour une meilleure cohabitation entre nous.

## Hommage

Jeanine Gaspart, notre doyenne en exercice, s'est éteinte après 98 années de fidélité à ce village où elle est née et a vécu jusqu'à son dernier souffle.

C'est au domicile de ses parents, Victor Bonzom employé aux papeteries et Alice Dedieu ménagère, qu'elle naquit à la Carrière, le 7/09/1923.

Fidèle aussi à ce père militant syndical et politique, Maire du village à la Libération, après la destitution de R. Lacroix, et dont une plaque honore la mémoire : Place Victor Bonzom.

Après une scolarité mazérienne, elle apprendra d'abord la couture chez Mme Loubens, puis rejoindra plus tard l'Usine et enfin la Coopé, l'épicerie ouvrière.

Jeanine épousera au village Marius Gaspart, de Belbèze et papetier le 3/06/1944. De leur union naîtra Jean, leur fils unique et attentionné.

Hélas en mai 1992, la maladie emportera Marius. Cette femme courageuse, pleine de qualités humaines, poursuivra en famille, avec Jean et Christiane, cette vie faite de simplicité, jusqu'à l'installation de Jean et des siens au Cap del Bosc, en 1983.

Elle continuera dès lors fidèle à ses valeurs, à s'assurer de la pérennité de son patrimoine, sans oublier d'aller voir chaque jour ses chères petites filles. Fin 2009, elle rejoindra au Cap del Bosc, sa famille.

Près de 90 ans, mais rien n'avait changé ! Malgré l'usure de l'âge et la diminution physique, quotidiennement avec son déambulateur, courageusement, elle passait saluer ses voisins, heureuse de pouvoir s'arrêter, échanger, partager.

Hélas après une résistance farouche, discrètement, comme elle a vécu, elle s'en est allée !

Elle laisse une empreinte forte de simplicité, de courage et de joie de vouloir vivre à tous ceux qui avons eu le bonheur de la rencontrer.

A son fils Jean et sa belle fille Christiane, à Laurence et Géraldine, ses petites filles, à leurs familles nous adressons nos sincères condoléances et amitiés .





## Déco sapins de quartier

C'est le moment de venir décorer votre sapin de quartier, seul ou en famille, n'hésitez pas à nous faire partager ce moment en nous envoyant une photo de votre pose devant le sapin !

Ce dessin nécessite aussi d'être décoré et coloré. A vos feutres les enfants!



Envoi des photos sur le facebook ou le mail de la commune. Merci.



## Boîte de Noël Comminges

Les boîtes de Noël, c'est reparti !

L'idée est simple : dans une boîte (à chaussures), il faut réunir un truc bon (tablette de chocolat, bonbons...), un truc chaud (gants, bonnet, écharpe, chaussettes...), un produit de beauté (un savon, un parfum...), un loisir (livre, jeu, jouets, cahier, stylo, ...) et un mot gentil ou un dessin.

Indiquer si c'est pour :

- Un homme
- Une femme
- Fille ou garçon (3 catégories : - 3 ans, - 10 ans, - 15 ans)

Ces boîtes, emballées pour Noël, seront ensuite distribuées aux plus démunis (via les associations partenaires : Restos du Cœur, Secours Populaire, Secours Catholique, Femmes de Papier...).

L'initiative est portée par l'association du Don du Sang de Salies et l'APEAI.

## Solidarité

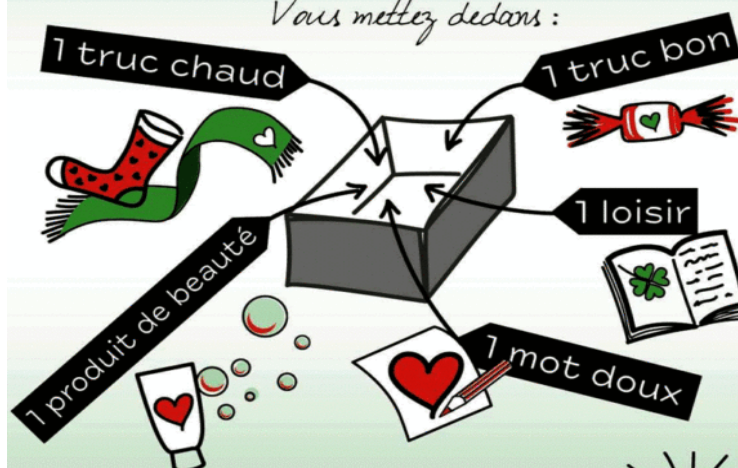
**Composez des boîtes de Noël pour les plus démunis !**

Un habit chaud, une douceur, un article de loisir, un produit d'hygiène, et un mot doux. Mettez le tout dans une boîte à chaussures. Les « boîtes de Noël » seront distribuées aux plus démunis.

**BOÎTES DE NOËL**  
pour les plus démunis

**1 boîte à chaussures**

*Vous mettez dedans :*



... et ce que vous voulez !

**Emballer la boîte et c'est parti !**

Préciser sur le cadeau : M (mixte), H (homme), F (femme)

**Dépôt en mairie tout au long du mois de décembre.**

**Merci pour votre générosité !**

## Les cérémonies commémoratives du 11 novembre



### Cérémonie des Voeux

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu :

**Dimanche 9 janvier 2022**

**à 11 h 30**

à la salle du 1<sup>er</sup> Mai

### MCS Montagne

► Samedi 4 : but Pic de Nede, accès Antras, départ 8h, durée 5h, responsables C. Saint Blancat 06.71.59.93.29 et P. Boudehen 06.80.63.01.66

► Mercredi 8 : but Plo del Naou, accès lac de Payolle, départ 8h, durée 4h30 responsables JM. Cazabet 06.73.55.34.87 et N. Pujol Galy 06.85.24.25.56

► Dimanche 12 : but refuge de Saint Martin

(grillades), accès Barbazan, départ 8h, durée 6h, responsables Y. Cazes 06.14.78.14.00 et JP. Spezially 06.33.05.54.58

► Samedi 18 : grillades, cabane à définir, départ 8h responsables A. Bague 06.70.93.02.41 et B. Cottet 06.11.12.29.00

► Mercredi 22 : grillades cabane à définir, départ 8h, responsables N. Sirgue 07.81.12.57.30 et MC. Baillon 06.88.09.49.70



## Atelier « Faire l'histoire du monument aux morts de sa commune »

Un peu d'histoire...mais tant d'importance pour honorer, perpétuer, recenser, découvrir, apprendre, transmettre..



Le mardi 9 novembre, nous avons pu assister à une conférence fort passionnante sur l'histoire du monument aux morts de notre commune, présentée par Madame Sourroubille des archives départementales. Elle a pu nous expliquer l'accès à des ressources en ligne, véritables mines d'or pour mieux comprendre notre histoire et le vécu très précis de nos soldats inscrits sur les monuments aux morts.

Plongez-vous donc au cœur des sites suivants:

- Les archives départementales (ad31): [archives.haute-garonne.fr](http://archives.haute-garonne.fr)
- Les archives nationales: [archives-nationales.culture.gouv.fr](http://archives-nationales.culture.gouv.fr)
- Mémorial Gen Web: [memorial.genweb.org](http://memorial.genweb.org)
- Mémoire des hommes (portail culturel du ministère des armées): [memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

Merci à Messieurs Jean-Paul Ferré et Denis Cucurron, Professeurs d'histoire pour leur intervention et leur connaissance précise de nos ancêtres locaux.

## Exposition sur les droits des enfants à la médiathèque

En lien avec la journée internationale des droits des enfants du 21 novembre, les enfants des écoles et de l'APEAI ont pu profiter de l'exposition installée jusqu'au 4 décembre qui rappelle l'importance de soutenir la cause infantile dans le monde. A travers des jeux, des quizz, des explications, des lectures, les enfants ont pu découvrir, débattre, prendre conscience des enjeux de la convention CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant).



Sarah et Anaïs qui encadrent les activités autour de l'exposition afin de semer des graines de futurs citoyens.



Parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, parce qu'ils n'ont ni droit de vote ni influence politique ou économique, parce que le développement sain des enfants est crucial pour l'avenir de toute société, le monde s'est doté en 1989 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Chaque année c'est l'occasion d'en reparler lors de la journée internationale des droits des enfants.

*Lors de la venue de l'école de Cassagne, les enfants ont pu découvrir l'exposition "Tous mes droits d'enfants" sous forme de jeu. Certains ont pu posséder "les pleins pouvoirs" qui leur donner la possibilité de créer un nouveau droit. Et voici ce que les enfants ont imaginé.*

*Louise : « avoir le droit de faire la sieste de 13h à 15h »*

*Ethan : « avoir le droit d'aller voir un match de foot quand on veut et voir jouer Messi »*

*Sasha : « donner aux animaux le pouvoir d'aller où ils veulent »*

*Gabriel : « avoir le droit d'avoir une télé magique qui permet de rentrer dans les dessins animés »*

*Maloïa : « avoir le droit de faire parler les livres »*

## Le bel automne du BCM TENNIS

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis peut être fier de ses différentes équipes. En championnat Régional Senior Plus, l'équipe + 35 ans Messieurs finit première de poule et monte en régional 1A. Félicitations à Marc Faggionato, François Barousse, Ludovic Ponsolle, Romain Clarence et Arnaud Signol. Quant à l'équipe +55 ans Hommes qui était dans une poule des plus relevées, elle se maintient en Régional 3. Antoine Livoti, Michel Tauzy, Michel Cester, Hervé Fauquet, Patrick Hirschy et Olivier Courtoux composaient l'équipe.

Depuis mi-novembre jusqu'à fin décembre, trois équipes hommes et une équipe femmes défendent les couleurs du BCMT lors de la Coupe Bonnefont et six équipes Jeunes engagées en Coupe Junior et Challenge Juniors.

Nouveauté pour la saison 2021, la mise en place de cours de Padel enfant à partir de 13 ans et adulte et la mise en place du FitTennis, une séance le lundi soir à Mazères-sur-Salat et une le jeudi soir à Boussens. Le fit tennis est un programme d'entraînement complet et ludique qui combine les mouvements du tennis avec les meilleurs exercices de fitness. Il permet à la fois de prendre soin de soi et d'améliorer sa condition physique et son cardio pour mieux se sentir sur le terrain et dans la vie de tous les jours. Ces séances durent 35 minutes et sont accessibles à toutes et à tous (jeunes et adultes, dames et hommes de tous âges) même pour celles et ceux n'ayant jamais pratiqué le tennis.

Quelques dates importantes de la saison : Le tournoi de Padel Caritatif en décembre, le loto du BCM le 06 Mars 2022, le tournoi Adulte aura lieu du 23 avril au 7 Mai 2022 avec TMC Dames le 30 Avril et 1<sup>er</sup> Mai, le tournoi Jeunes Magic Circuit du 20 au 27 août 2022 avec rassemblements du 20 au 21 Août 2022, mise en place de stages durant les vacances scolaires et durant l'été.

Retrouvez l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis » , Instagram « bcmtennis0394 » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.



**BOUSSENS CASSAGNE  
MAZERES TENNIS**



*Venez essayer cette nouvelle activité qui associe le meilleur du Fitness avec la pratique du tennis.*

**Ouverture d'un nouveau créneau à Mazères-sur-Salat**

**Salle du 1<sup>er</sup> Mai, 1 La Carretera Mazères-sur-Salat**

**Tout les lundis à 19h15**



*Séances en musique*

Durée : 35 minutes



**Renseignements et inscriptions**

**Jean Marie : 06.04.48.54.62**

**Ludovic : 06.78.94.56.07**



## Les Anciens du MCS

Les mois d'octobre et novembre ont été bien remplis pour l'Amicale des Anciens du Mazères Cassagne Sports rugby.

Début Octobre, l'Assemblée Générale a rassemblé une cinquantaine de membres dans les locaux de la mairie en présence de Monsieur le Maire Jean-Claude DOUGNAC qui nous a accueilli.

Le bureau a rendu compte de l'activité entre octobre 2019 et octobre 2021 puisqu'il n'y a pas eu d'Assemblée générale en 2020.

Le rapport d'activité a principalement consisté en des entraînements au rugby "à toucher" (15 sur la période concernée) avec une longue interruption entre mars 2020 et avril 2021. L'Amicale avait aussi organisé 2 repas d'avant match pour les supporters.

Le rapport financier a été adopté.

Puis nous avons rejoint le Stade où un hommage a été rendu et une gerbe a été déposée au pied de la stèle du Stade de Bouque de Lens, à la mémoire des nombreux anciens joueurs et dirigeants décédés durant ces 2 années.

Tous les joueurs et dirigeants s'étaient joints à nous pour ce moment de recueillement. L'émotion était intense, en souvenir de toutes ces figures du MCS trop tôt disparues.

Un apéritif offert par la municipalité et le repas ont, comme de coutume, donné lieu à de belles retrouvailles. Il a été évoqué des souvenirs rugbystiques pour certains déjà maintes fois racontés mais qui ont la particularité de sembler s'embellir d'année en année !

Puis tout le monde a rejoint le Stade pour encourager nos 2 équipes séniors qui nous ont récompensé par 2 belles victoires.

L'Amicale a organisé le 15 octobre une rencontre amicale contre les Expérimentés (Anciens joueurs de foot de l'entente MABROC, basée à ROQUEFORT). Une mi-temps au foot et une mi-temps au rugby à toucher. Les scores ont été serrés, mais chacun l'a emporté de peu dans son sport. Un traditionnel repas a rassemblé les deux clubs à la salle des fêtes de Cassagne.

Le dimanche 31 octobre, nous avons été invités à CAZERES pour affronter les Casseriens et Bignolards réunis (anciens joueurs de Cazères et du Fousseret) le matin du match entre nos deux clubs (MCS / UCF). Nous MACARIANS nous n'étions pas très nombreux, mais nous avons brillamment remporté ce match à toucher sous un beau soleil automnal. Nous avons bien entendu tenu aussi notre rang lors du repas en attendant le match des équipes séniors. Après la victoire de la réserve, la journée aurait été parfaite si l'équipe une avait elle aussi triomphé dans un match à sa portée. En novembre, nous avons participé au tournoi à "toucher" interne au MCS avec les 2 équipes séniors et l'équipe de sport loisir à 5. La jeunesse l'a emporté, mais malgré notre âge, nous avons réalisé de belles actions.

A bientôt pour d'autres nouvelles de notre Amicale.

Le Président Denis SOUDAIS



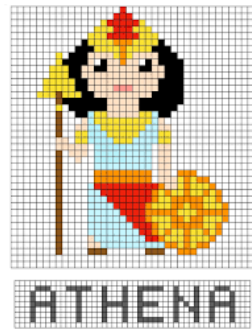
## NOVEMBRE 2021

Rentrée sur le thème de l'Antiquité

Après la préhistoire, nous voyageons dans le temps et partons à la découverte de l'Antiquité.

Les CM1 lisent les aventures d'Ulysse tandis que les CE1 et CE2 découvrent la vie des enfants romains et gaulois.

En arts visuels nous avons fait des œuvres en « pixel art » sur les dieux grecs.

**Ecoles qui chantent**

Cette année les classes de CE1/CE2/CM1 de Mazères et de CM1/CM2 de Marsoulas participent au dispositif : « les écoles qui chantent ». Les enfants ont un répertoire de 8 chants à apprendre et si les conditions le permettent, un spectacle sera donné à Mane en juin 2022.

Toutes les chansons ont été écrites par des enfants. Cette année le répertoire s'intitule : « Mes questions sans réponses ».

Vous pouvez retrouver les 2 premiers chants et les vidéos aux adresses suivantes :

La vie en drôle

<https://youtu.be/H7gYuCQDA8Q>

Qui fera le premier pas

<https://youtu.be/joIRgGo4LFo>

Du 22 novembre au 6 décembre 2021« Arrêtons d'alimenter le gaspillage alimentaire ! »

Un kit d'animation pour sensibiliser à la problématique du gaspillage alimentaire, et des déchets dont l'enjeu est planétaire.

Il s'agit par cette action de faire prendre conscience de la part du gaspillage dans notre assiette et faire évoluer les comportements vers des pratiques individuelles toujours plus respectueuses de l'environnement.





## LE COCKTAIL ROUGE DE LA MÈRE NOËL

Ce cocktail à base de pétillant de Listel et de vodka sans alcool sera parfait pour patienter en attendant la distribution des cadeaux, mais il peut parfaitement être servi au moment de l'apéritif. Pour le réaliser, il vous faut par personne :

4 cl de pétillant de Listel à la framboise

4 framboises congelées

1 branche de thym

2 cl de grenadine

4 cl de vodka sans alcool

1 demi citron vert

Versez le pétillant de Listel, la vodka sans alcool, le jus de citron vert et la grenadine dans un shaker.

Secouez le tout puis servir dans des verres à champagne. Ajoutez les framboises congelées pour remplacer les glaçons et décorez avec la branche de thym. Savourez maintenant votre cocktail bien frais !



## MINI BURGERS AU FOIE GRAS ET CHUTNEY DE FIGES

### INGREDIENTS:

420 g de farine

2 sachets de levure de boulanger

30 g de sucre

1 cuillère à café de sel

170 ml de lait ribot (ou lait + jus d'1/2 citron)

2 œufs

25 g de beurre doux

1 cuillère à café de chutney de figes

Sel et poivre du moulin

### Préparation :

Dans un saladier versez la farine, la levure, le sucre et le sel.

Ajoutez le lait ribot, l'œuf et le jaune d'œuf (réservez le blanc pour la dorure).

Battez pendant 3 minutes pour obtenir une pâte homogène.

Incorporez le beurre coupé en dés et laissez pétrir pendant 10-15 minutes.

Placez la pâte dans un saladier huilé et fariné, couvrez d'un film alimentaire et laissez reposer dans un endroit chaud pendant 1 h 30.

Déposez la pâte sur un plan de travail fariné, appuyez dessus pour retirer l'air puis divisez-la en 10-12 portions.

Formez des boules et déposez-les sur une plaque de cuisson recouverte d'un papier sulfurisé. Couvrez à nouveau pendant 1 h.

Préchauffez le four à 180°C.

Mélangez le blanc d'œuf avec un peu de lait et dorez les pains au pinceau.

Parsemez de graines de sésame et enfournez 15 minutes, jusqu'à ce que les pains soient bien dorés.

A la sortie du four, laissez refroidir légèrement les pains avant de les couper.

Étalez une cuillère à café de chutney sur chaque base, ajoutez quelques feuilles de mâche puis déposez une tranche de foie gras coupée à l'emporte-pièce.

Refermez avec les chapeaux et piquez les chapeaux avec un cure-dent.







## Feuilleté de Saint-Jacques aux champignons

Pour 4 personnes – Temps de préparation 30 mn – Temps de cuisson : 20 + 30 mn



### Ingrédients:

2 rouleaux de pâte feuilletée rectangulaire / 16 noix de Saint-Jacques sans corail / 300 g au choix de champignons mélangés / 6 tranches fines de poitrine porc / 100 griz blanc / 2 échalotes / persil haché / 1 gousse d'ail / beurre – 40 g / 2 cc pleines de fumet de poisson / 1 cc rase sucre en poudre / 1 oeuf / baies de roses / 2 cs bombées de crème fraîche / sel et poivre

### Préparation :

Faites cuire le riz dans un grand volume d'eau bouillante salée. Egouttez-le et réservez-le au chaud.

Préparez une poêlée de champignons en y ajoutant à la fin feu éteint 1 cs de persil et 1 gousse d'ail hachée. Réservez au chaud.

Faites griller les tranches de lard bien à plat au four ou à la poêle. Réservez au chaud.

Découpez 4 carrés égaux (12 à 14 cm de côté) dans un des rouleaux de pâte feuilletée.

Découpez à nouveau 4 carrés de la même dimension dans le second rouleau et à l'aide d'un emporte-pièce découpez à l'intérieur de ces 4 carrés, 4 carrés plus petits en laissant un rebord d'environ 2 cm. Utilisez la pâte restante pour faire des décors. Battez le jaune d'oeuf avec 1 cs d'eau et dorez les bords des carrés pleins.

Superposez les carrés vides et soudez en appuyant légèrement les bords.

A l'aide d'une fourchette piquez le fond puis dorez à nouveau toute la surface. Réservez au réfrigérateur avec le jaune d'oeuf restant (30 mn).

Au terme de ce temps enfournez pour 20 à 25 mn dans votre préchauffé à 200° en surveillant la cuisson. Les feuilletés doivent être dorés et gonflés.

Déposez les feuilletés sur une grille, laissez-les refroidir 5 mn puis découpez délicatement l'intérieur des carrés. 10 mn avant la fin de la cuisson de la pâte: pelez et émincez finement les échalotes puis faites les fondre dans une poêle à feu moyen avec 40 g de beurre. Ajoutez le sucre en poudre, mélangez bien et dès que les échalotes commencent à blondir, déposez les noix de Saint-Jacques. Laissez cuire 1 mn par face en les retournant délicatement. Ne remuez pas. Retirez les noix de Saint-Jacques de la poêle et réservez-les au chaud.

Déglacez la poêle avec 20 cl de fumet de poisson préparé, faites bouillir à feu vif puis incorporez la crème. Baissez le feu et laissez frémir environ 5 mn afin de laisser à la sauce le temps d'épaissir. Mélangez avec un fouet. Poivrez et rectifiez l'assaisonnement en sel si nécessaire.

Tous vos ingrédients doivent être bien chaud avant d'en garnir les feuilletés. Déposez à l'intérieur de chaque carré un lit de riz, quelques champignons, 4 noix de Saint-Jacques, 1 tranche de lard. Versez le jus rendu par les noix dans la sauce, mélangez bien puis arrosez généreusement les feuilletés de sauce.

Dressez les feuilletés de Saint-Jacques aux champignons sur votre plat de service chaud, ajoutez quelques baies rouges, un peu de persil et décorez selon votre goût. Servez de suite.

## Alaska flambé

👤 4 PERSONNES

🕒 45 MIN.

📅 35 MIN.



### Ingrédients

2 moules à manqué de 2022 cm de diamètre environ.

**-pour le biscuit :** 175 g de beurre, 3 oeufs, 175 g de sucre en poudre, 175 g de farine avec levure incorporée, le zeste et le jus de 1 citron bio finement râpé, 15 cl de glace lemon curd ou vanille ou nougat, 4 cuillère(s) à soupe de lemon curd.

**-pour la meringue :** 4 blancs d'oeufs, 125 g de sucre en poudre, 125 g de sucre glace.

3 cl de grand marnier ou de vodka.

### Préparation

1. Sortez le beurre et les œufs 1 h avant.
2. Faites ramollir légèrement la glace, puis versez-la dans un moule à manqué tapissé de film alimentaire. Remettez au congélateur.
3. Préchauffez le four sur th. 6-7/190°. Battez en crème le beurre et le sucre à l'aide d'un fouet à main. Ajoutez les œufs un à un, en mélangeant bien à chaque addition. Ajoutez le zeste et le jus de citron, mélangez, puis incorporez la farine en la tamisant.
4. Remplissez un second moule à manqué beurré et fariné aux  $\frac{3}{4}$  et faites cuire 25-35mn selon votre four. Vérifiez la cuisson avec une pique en bois.
5. Laissez tiédir 10 mn, puis démoulez et laissez refroidir complètement.
6. Montez les blancs en neige ferme avec 1 pincée de sel, versez le sucre en poudre et continuez de fouetter 5 mn environ. Passez sur vitesse lente et ajoutez le sucre glace. Mélangez 30 s.
7. Coupez le biscuit dans l'épaisseur en 3disques. Tartinez la base de lemon curd, recouvrez de biscuit, de la glace démoulée, puis terminez par le chapeau du biscuit. Recouvrez de meringue et réservez au congélateur 1 h environ ou servez immédiatement : faites chauffer l'alcool dans une casserole à flamber ou une louche, faites flamber et versez sur le gâteau.



Nous continuons nos activités habituelles et développons les nouveaux projets.

A Mazères-sur-Salat nous proposons des séances et cours le mercredi après-midi :

- Éveil musical 3/6 ans
- Éveil à la guitare 6/7 ans
- Cours de guitare enfants dès 7 ans
- Cours de guitare adultes

Les séances à Couret ont toujours lieu le lundi après l'école. Et aussi, depuis cette rentrée, nous avons démarré les activités à Saleich, le mardi après l'école.

De plus cette saison est bien marquée par le redémarrage des stages de musique afin de donner la possibilité au plus grand nombre de participer aux séances d'éveil musical parent-enfant, éveil musical 3-6 ans et découvrir les cours de guitare. Les stages se déroulent aussi dans les trois lieux de nos activités.

La prochaine session à **Mazères-sur-Salat** est prévue le **samedi 11 décembre**. C'est la dernière session en 2021. Les places sont limitées.

Des partenariats avec plusieurs établissements scolaires et d'accueil d'enfants ont été développés. Certains montent une orchestre, d'autres travaillent sur le langage ou conte musical et d'autres encore découvrent l'univers des percussions et la batucada. Nous sommes heureux de participer à l'éveil culturel des jeunes dans le milieu scolaire, et également

auprès de la petite enfance. Tout cela est possible grâce à l'implication des élus, enseignants, éducateurs et animateurs. Merci à eux.

Nos activités démarrent en septembre, mais il reste encore des places dans toutes les activités. Les cours et ateliers sont ludiques, pédagogiques et ouverts à tous, avec pour but de transmettre la passion de la musique. Chacun progresse à son rythme. Il n'y a pas d'audition préalable, ni d'enjeu. Juste l'envie de partager et d'apprendre ensemble. La bonne humeur est toujours au rendez-vous ! Les groupes sont accueillants et si vous voulez venir assister à une séance contactez-nous !

En cette période de l'année nous proposons aussi des cartes cadeaux à offrir. Chaque carte est personnalisable, selon l'activité choisie. Contactez-nous si vous souhaitez offrir un moment de découverte musicale à l'un de vos proches.

Lors de l'assemblée générale en octobre dernier l'équipe de Temp'Ô Cagire s'est élargie. Cette belle énergie servira à préparer le programme d'activité 2022, car cette année nous souhaitons créer des occasions pour les familles de l'association de passer du temps ensemble et organiser des événements.

#### Association Temp'Ô Cagire

12, rue du Château  
31160 COURET  
Tél. 06 77 16 22 33  
Mail: tempo.cagire@gmail.com

### Résultat grille de mots croisés Force 2 du mois de Novembre



|    | A | B | C | D | E | F | G | H |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | I | N | U | S | A | B | L | E |
| 2  | P | A | R | U | T | I | O | N |
| 3  | P |   | A | C | T | E | U | R |
| 4  | O | D | E |   | E | N | E | E |
| 5  | N | O | T | A | N | T |   | N |
| 6  |   | N | E | T | T | O | I | E |
| 7  | I | N | S | T | I | T | S |   |
| 8  | N | E |   | E | V |   | O | P |
| 9  | F |   | S | I | E | C | L | E |
| 10 | I | R | A | N |   | A | O | P |
| 11 | M | A | L | T | E | R | I | E |
| 12 | E | P | I |   | S | I | R | S |



|                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |              |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>MAIRIE</b>                                                | Ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 15 h à 18 h 30 -<br>Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr<br>Tél du Maire : 06.70.30.83.21<br><b>Nouveau site internet</b> : www.mazeres-sur-salat.fr<br>Service scolaire : 05.61.97.48.22                                                                                                                             | <b>P. 15</b> |
| <b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b>                              | Ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |              |
| <b>MEDIATHEQUE</b>                                           | Mercredi 9 h - 10 h ; 12 h - 12 h30 et samedi : 10 h à 12 h - Standard Mairie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |              |
| <b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</b>                                | Accueil : 05.61.98.49.30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |              |
| <b>GENDARMERIE</b>                                           | Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |              |
| <b>POMPIERS - SAMU</b>                                       | Appel de Secours : 18                      Samu : 15                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |              |
| <b>CENTRE DES FINANCES</b>                                   | Ouverture les lundis et jeudis de 9 h à 12 h<br>Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |              |
| <b>CENTRE DES IMPOTS</b>                                     | Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.80.70<br>Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi et matin sur RDV.                                                                                                                                                                                                      |              |
| <b>ENEDIS</b>                                                | Dépannage électricité : 09 72 67 50 31                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |              |
| <b>GRDF</b>                                                  | Dépannage gaz : 0 800 473 333                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |              |
| <b>SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)</b> | Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |              |
| <b>DECHETTERIES</b>                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mane :<br/>- du lundi au samedi : 8h30-12h et 13h30-18h</li> <li>• Saint-Martory :<br/>- mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8h30-12h et 13h30-18h<br/>- jeudi : 14h-18h</li> </ul>                                                                                                                                                                           |              |
| <b>SECURITE SOCIALE</b>                                      | CPAM - 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |              |
| <b>C.A.F.</b>                                                | CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle<br>31800 SAINT-GAUDENS. Accueil lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30                                                                                                                                                                                                                                                   |              |
| <b>ASSISTANTE SOCIALE</b>                                    | Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h<br>à la Maison des Solidarités à Salies - Tél : 05.61.899500                                                                                                                                                                                                                                                                   |              |
| <b>M.S.A.</b>                                                | Permanences téléphoniques MSA Midi-Pyrénées Sud au 05.61.10.40.40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |              |
| <b>SERVICES DE SANTE A MAZERES</b>                           | <div> Médecin Dr FAURE 05.61.97.48.59 </div> <div> Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric 05.61.97.46.08 </div> <div> VIALAS, Infirmier 06.81.68.19.01 </div> <div> Allo Fred Taxi (conventionné) 06.28.77.18.25 </div> <div> déplacements privés et médicaux 24h/24 et 7j/7 </div>                                                                                                            |              |
| <b>PHARMACIES DE GARDE</b>                                   | <div> 05.12 Ph. Cazelles Martres 05.61.98.80.13 </div> <div> 12.12 Ph. Du Salat Mazeres 05.61.97.46.08 </div> <div> 19.12 Ph. Des 3 tours Aurignac 05.61.98.90.11 </div> <div> 24.12 et 25 jour Ph. Des 3 Tours Aurignac 05.61.98.90.11 </div> <div> 25 nuit et 26.12 Ph. Tari Caujolle Saint Martory 05.61.90.23.39 </div> <div> 31.12 et 01.01 Ph. Tari Caujolle Saint Martory 05.61.90.23.39 </div> |              |
| <b>MEDECINS DE GARDE</b>                                     | Pour joindre un médecin composer le <b>15</b> ou le 3966:<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• tous les soirs de la semaine après 20 h</li> <li>• du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés</li> </ul>                                                                                                                                                                                   |              |

# Décembre 2021

| Lundi                                                                               | Mardi                                                                               | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi                                                                                  | Dimanche                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  | 1        | 2     | 3        | 4<br>  | Repas<br>des<br>Aînés<br> |
| 6                                                                                   | 7                                                                                   | 8        | 9     | 10       | 11                                                                                      | 12                                                                                                         |
| 13                                                                                  | 14                                                                                  | 15       | 16    | 17       | 18                                                                                      | 19                                                                                                         |
| 20                                                                                  | 21                                                                                  | 22       | 23    | 24       | 25<br> | 26                                                                                                         |
| 27                                                                                  | 28                                                                                  | 29       | 30    | 31       |                                                                                         |                         |